

Arrêt du crédit auto en cas d'invalidité

Par maryse lemaire, le 14/12/2009 à 16:01

Bonjour,

je suis en invalidité de travail, et je voudrais savoir si mon crédit auto, s'arrête à la date prévue de mon invalidité qui en date du 1er novembre 2009.

Merci de me répondre, cdt.